



Politique de
la famille et des aînés
de la MRC du
Haut-Saint-Laurent





Rédaction du contenu principal :

Sylvie Racette

Révision :

Chantal Isabelle, Anick Lacroix

Présentation graphique :

Anick Lacroix

Traduction :

Cathleen Johnston

Les œuvres sur la couverture sont des sculptures de papier mâché créées par l'artiste locale **Geri Bernatchez**.

Brève présentation de l'artiste

Dessinante depuis aussi loin qu'elle se souvient, Bernatchez s'intéresse à tous les médiums et à toutes les formes d'arts visuels. Originaire de Montréal, Bernatchez a étudié à l'École des beaux-arts de Montréal et a, entre autres, travaillé à l'Office national du film, en animation. L'artiste, qui possède une affinité indéniable avec le papier mâché, a élu résidence dans la région du Haut-Saint-Laurent il y a plus de 40 ans.

L'œuvre

Bernatchez a exposé ses *petits personnages* lors de l'exposition *Art et papier* présentée à la salle culturelle Alfred-Langevin en 2012. La minutie dans les détails des scènes qui semblent tirées d'un passé collectif et les expressions des personnages qui paraissent sur le point de s'animer et de prendre vie sous nos yeux ont séduit les visiteurs de tout âge. Il est presque possible, en observant les interactions de palper l'atmosphère familiale qui règne entre les gens façonnés par l'artiste.

Les spectateurs s'y reconnaissent ou y voient le souvenir d'un proche, d'un ami, d'un voisin, d'un moment...



TABLE DES
matières

Franklin

1. Mot du préfet	p. 07
2. Préambule	p. 09
3. Historique de la démarche	p. 11
4. Comité famille	p. 15
5. Portrait de la MRC du Haut-Saint-Laurent	p. 21
6. Portrait du milieu	p. 19
7. Définition de la famille	p. 45
8. Champs d'intervention	p. 47
9. Mise en œuvre et suivi	p. 55
10. Remerciements	p. 57



MOT DU
préfet

Centre d'interprétation du site
archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha
Saint-Anicet

© Photographie : Luc Bouvrette
Tous droits réservés

MOT DU **préfet**

et **responsable des questions familiales**



Alain Castagner
Alain Castagner

Préfet et responsable
des questions familiales

Nous nous trouvons au cœur d'une ère où les organisations municipales tentent de se rapprocher de leurs citoyens et il est tout naturel que la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent poursuive sur cette lancée.

C'est ainsi, avec plaisir et fierté, que la MRC a emboîté le pas à plusieurs consœurs en développant une *politique familiale municipale* et une *démarche municipalité amie des aînés* pour les citoyens du Haut-Saint-Laurent.

Cette nouvelle politique se veut le reflet des idées soulevées et des discussions amorcées lors des concertations auxquelles se sont prêtés de nombreux citoyens et plusieurs groupes impliqués au sein de la communauté.

Un comité a été formé afin d'identifier les besoins des familles et des aînés et de proposer des orientations en vue de mettre en place des actions concrètes afin d'améliorer le développement et l'épanouissement des familles et des personnes aînées sur le territoire.

Suite à une consultation publique qui confirmait les actions priorisées, le conseil des maires a fait sienne cette politique en proposant son adoption, s'assurant par le fait même, que toutes les décisions ultérieures tiendraient compte des besoins et des réalités des familles et des aînés du Haut-Saint-Laurent.

Cette politique devra, bien évidemment, s'adapter à l'évolution de notre société. Un comité de suivi s'assurera de faire le lien entre les diverses instances municipales et tiendra compte de l'évolution des besoins de la population.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de cette politique; je suis convaincu qu'en mettant en application ses orientations, nous pourrons faire de notre MRC un endroit où la qualité de vie est primordiale pour tous et accessible à tous.



préambule

Dundee

préambule



A handwritten signature in white ink that reads "Sylvie Racette".

Sylvie Racette
Chargée de projet

Historiquement, la famille a toujours été reconnue comme le noyau du tissu social. **Elle est le premier lieu de vie, d'apprentissage et de socialisation.** Cependant, le contexte actuel impose aux familles des réalités nouvelles et de nouveaux défis. Il importe donc de veiller au bien-être de ces familles qui voient leurs besoins transformés.

Toutefois, « penser et agir *familles* » ne veut aucunement sous-entendre l'exclusion des aînés. Bientôt, nous entrerons dans une période où les 50 ans et plus dépasseront en nombre les 20-49 ans. **Les enjeux qui touchent les aînés deviennent fondamentaux pour l'ensemble de la collectivité.** Il est de la responsabilité de tous d'assurer une qualité de vie adéquate aux aînés, basée sur quatre principes : la santé, le bien-être, la sécurité et le sentiment d'appartenance.

Depuis avril 2012, le comité famille a travaillé à développer ce document qui résulte d'un long processus de réflexion. Les actions définies dans la politique actuelle sont le résultat d'un sondage et d'une assemblée de consultation auprès des citoyens de la MRC.

En tenant compte des besoins exprimés par les citoyens, le comité a ajouté à sa réflexion le portrait statistique de la population du territoire et les enjeux jugés pertinents par les différents acteurs du milieu.

C'est ainsi que les pistes d'actions ont été priorisées avec la volonté d'assurer le mieux-être de tous les citoyens – familles et aînés – du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.



historique

DE LA DÉMARCHE

Howick

historique DE LA DÉMARCHE

sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent

2006 Recommandation de la *Table de concertation Jeunesse*, suite à une étude sur la criminalité des jeunes du Haut-Saint-Laurent, à travailler pour l'élaboration, l'adoption et le déploiement d'une politique familiale au plan régional.

Janvier 2007 Rencontre de la *Table Jeunesse* avec le Conseil de maires pour préconiser l'adoption de l'élaboration d'une politique familiale pour la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Février 2008 Présentation sur les objectifs d'une politique familiale régionale et le programme de financement disponible pour sa réalisation par des représentants du ministère de la Famille et des Aînés. Une vingtaine d'organismes tant francophones qu'anglophones de la région sont présents.

À l'occasion du grand rassemblement des organismes jeunesse du Haut-Saint-Laurent, le milieu communautaire offre sa collaboration aux élus municipaux.

Janvier 2012 La MRC du Haut-Saint-Laurent prend en charge l'ensemble de la réalisation de la politique familiale et la démarche municipalité amie des aînés (MADA) pour les municipalités de Sainte-Barbe, Howick et Très-Saint-Sacrement. La MRC du Haut-Saint-Laurent travaillera également en partenariat avec la municipalité de Saint-Chrysostome sur ce dossier, mais cette dernière engage elle-même une ressource pour réaliser ce mandat.



François Landreville

François Landreville

Directeur général, MRC
du Haut-Saint-Laurent



Sainte-Barbe

historique DE LA DÉMARCHE

sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Juin 2012 Adoption d'une résolution pour la création du comité famille de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Automne 2013 Les municipalités de Sainte-Barbe, Saint-Chrysostome, Howick et la Paroisse de Très-Saint-Sacrement lancent officiellement leur toute première politique familiale municipale et démarche municipalité amies des aînés.

Printemps 2014 Sondage auprès de la population afin de recueillir des informations concernant la réalité des jeunes, des familles et des aînés afin de proposer des mesures qui correspondent aux besoins des citoyens de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Août 2014 Assemblée de consultation publique afin de valider les actions proposées en faveur des familles et des aînés.

Depuis, la municipalité de Saint-Anicet a déposé une demande de financement pour l'élaboration d'une politique familiale et d'une démarche MADA.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons pris part à cette belle réalisation « par et pour » les familles et les aînés de notre MRC.



COMITÉ
famille

© Aventuriers de l'archéologie
dans le Haut-Saint-Laurent

COMITÉ **famille**

Les membres du comité famille sont représentatifs des acteurs qui œuvrent auprès des familles et des aînés sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Le comité famille a un rôle consultatif où les membres partagent leurs opinions en matière de familles et d'aînés, leurs idées et leurs commentaires sur l'élaboration de la politique familiale et la démarche MADA.

Le mandat du comité était :

- d'identifier les besoins des familles et des aînés;
- de proposer des actions visant à faciliter le développement et l'épanouissement de la famille et le vieillissement actif des personnes aînées;
- de proposer un projet de politique familiale aux élus municipaux;
- de proposer un plan d'action;
- d'assurer le suivi du plan d'action;
- de faire le lien entre les instances municipales et la communauté.

(UNE PARTIE DU) COMITÉ
famille



Présents sur la photographie, de gauche à droite :

Philippe Martin, conseiller et RQF pour la municipalité de Saint-Chrysostome

Ariane Thériault-Morin, équipe saines habitudes de vie pour le CSSS du Haut-Saint-Laurent

Anyze Goyette, organisatrice communautaire pour le CSSS du Haut-Saint-Laurent

François Landreville, directeur général de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Johanne Leduc, conseillère et RQF pour la municipalité de Saint-Anicet

Alain Castagner, préfet et RQF pour la MRC du Haut-Saint-Laurent

Audrey St-Aubin, agente de développement pour Jeunesse rurale en forme du Haut-Saint-Laurent

Nicole Poirier, conseillère et RQF pour la municipalité de Sainte-Barbe

Sylvie Racette, chargée de projet PFM/MADA

Agnes McKell, conseillère et RQF pour la paroisse de Très-Saint-Sacrement

Rémi Pelletier, coordonnateur de la CDC du Haut-Saint-Laurent

Membres du comité

- **Alain Castagner**, maire de Saint-Anicet, préfet de la MRC du Haut-Saint-Laurent et responsable des questions familiales et aînés pour la PFM/MADA de la MRC
- **François Landreville**, directeur général – MRC du Haut-Saint-Laurent
- **Gilles Thériault**, conseiller responsable des questions familiales et aînés – Howick
- **Claudette Provost**, directrice générale – Howick
- **Alain Beaulieu**, comité famille – Howick
- **Johanne Leduc**, conseillère responsable des questions familiales et aînés – Saint-Anicet
- **Nicole Poirier**, conseillère responsable des questions familiales et aînés – Sainte-Barbe
- **Chantal Girouard**, directrice générale et secrétaire trésorière – Sainte-Barbe
- **Philippe Martin**, conseiller responsable des questions familiales et aînés – Saint-Chrysostome
- **Céline Ouimet**, directrice générale – Saint-Chrysostome
- **Agnes McKell**, conseillère responsable des questions familiales et aînés – Très-Saint-Sacrement
- **Suzanne Côté**, directrice générale – Très- Saint-Sacrement
- **Ariane Thériault-Morin**, kinésiologue, équipe saines habitudes de vie – CSSS du Haut-Saint-Laurent
- **Anyze Goyette**, organisatrice communautaire – CSSS du Haut-Saint-Laurent
- **Rémi Pelletier**, coordonnateur – Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent
- **Vanessa Théorêt**, nutritionniste – Jeunesse rurale en forme du Haut-Saint-Laurent
- **Audrey St-Aubin**, agente de développement – Jeunesse rurale en forme du Haut-Saint-Laurent
- **Sylvie Racette**, chargée de projet PFM/MADA – MRC du Haut-Saint-Laurent



© Aventuriers de l'archéologie
dans le Haut-Saint-Laurent

COMITÉ **famille**

Les personnes suivantes se sont ajoutées occasionnellement au comité en référence ou consultation :

- Annik Hall, agente de soutien au développement social – Actions Haut-Saint-Laurent
- Vanessa Malvaud, chef d'équipe – Pacte de rue
- Ousmane Gaye, agent de migration – Place aux jeunes
- Anick Lacroix, agente des communications – MRC du Haut-Saint-Laurent
- Bertrand Legault, conseiller à l'intervention collective régionale – Office des personnes handicapées du Québec
- Linda Boulerice, chargée de projet PFM/MADA – Saint-Chrysostome
- André Viau, accompagnateur – Carrefour action municipale et famille (CAMF)



portrait
DE LA MRC DU
HAUT-SAINT-LAURENT

Dundee

portrait

DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

« Au fil des millénaires, les paysages de la vallée du Haut-Saint-Laurent ont été le théâtre d'une série de phénomènes naturels qui ont engendré le relief et la végétation de ce territoire dont fait partie la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent »¹.

« Au printemps 1656, une expédition composée de Français traverse le Haut-Saint-Laurent pour atteindre :

... un lac que quelques-uns confondent avec le Lac Saint Louis, nous lui donnâmes le nom de Saint François pour le distinguer de celui qui le précède. Il a bien dix lieues de long & trois ou quatre de large en quelques endroits; il est rempli de quantité de belles isles en les emboucheures. »²

En 1729, sous le régime français, le Roi de France concède aux frères Charles et Claude Beauharnois de Beaumont un vaste territoire qui s'étend à l'ouest de la seigneurie de Châteauguay jusqu'au hameau de Dewittville, Godmanchester. Ainsi naquit la Seigneurie de Beauharnois qui, hormis quelques Canadiens français et squatters américains, connut peu d'habitation avant 1800.

1 Société historique de Saint-Anicet, « Saint-Anicet d'hier à aujourd'hui », 2012

2 Ibid, p. 68





Hameau de Dewitville
Hinchinbrooke

portrait

DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Si le développement officiel du territoire débute sous le régime anglais, des recherches archéologiques entreprises en 1994 révèlent les traces du plus ancien village amérindien connu au Québec. Ce village, associé à l'occupation des Iroquoiens du Saint-Laurent pendant la période préhistorique, fait l'objet d'une reconstitution fascinante au Centre d'interprétation du site archéologique Droulers/Tsiionhiakwatha.

C'est au début du XIX^e siècle que le développement de la région s'amorce avec l'arrivée d'immigrants écossais, irlandais et américains. Reconnaisant rapidement la possibilité d'exploiter la puissance hydraulique générée par les eaux des rivières Châteauguay, Trout et des Anglais, les pionniers s'établissent majoritairement en bordure de cours d'eau. Le commerce de la potasse et du bois, l'agriculture, la construction de chemins de fer et l'exploitation de dépôts argileux sont alors les principales activités économiques du Haut-Saint-Laurent. À la fin du XIX^e siècle, on y retrouve même, à Ormstown plus précisément, le centre québécois de l'industrie de la brique.



© Photographie : Luc Bouvette Tous droits réservés



Athelstan, Hinchinbrooke

Que ce soit en ingénierie, en architecture domestique, agricole ou religieuse, la signature du savoir-faire anglo-saxon se reconnaît encore dans les paysages de la région, aujourd'hui habitée par autant de francophones que d'anglophones, qui ont plaisir à vivre ensemble, depuis des générations.



L'ancien hôtel « Le Château », situé au 10 de la rue King, loge désormais, entre autres, les bureaux de la MRC, du CIT et du CLD du Haut-Saint-Laurent, ainsi que la cour municipale et la salle culturelle Alfred-Langevin, **Huntingdon**

portrait

DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

En 1981 est constituée la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent. Son territoire fait partie des basses terres du Saint-Laurent et comprend une montagne d'une altitude de 342 mètres, la Covey Hill, qui amorce le piémont des Adirondacks. De nombreux cours d'eau, dont la rivière Châteauguay, abreuvent le sol du Haut-Saint-Laurent. La grande majorité du territoire (93 %) est située en zone agricole, incluant une portion de 34 % sous couvert forestier.

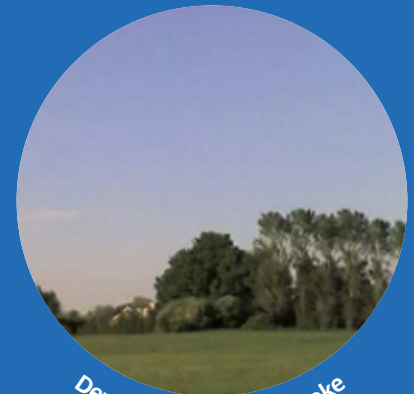
« Tout le Pays d'alentour est parfaitement beau et tant plus que l'on monte en haut du côté Iroquois, plus le pays y est agréable : c'est un Pays plat, une forest où les arbres sont gros et hauts extraordinairement ce qui montre la beauté de la terre, ils y sont clairs et points embarassés de petits bois ... »¹

La MRC est constituée de 13 municipalités, soit la Ville de Huntingdon, la municipalité de la Paroisse de Très-Saint-Sacrement, les cantons de Dundee, Godmanchester et Havelock ainsi que les municipalités d'Elgin, Franklin, Hinchinbrooke, Howick, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome et Sainte-Barbe.

Des efforts constants mettent à jour un héritage culturel et agrotouristique remarquable. Il reste cependant encore bien des efforts à fournir si nous voulons révéler aux générations futures les trésors que recèle notre coin de pays.



Covey Hill, Franklin



Dewittville, Hinchinbrooke

1 Société historique de Saint-Anicet, « Saint-Anicet d'hier à aujourd'hui », p. 66, 2012



PORTRAIT
du milieu

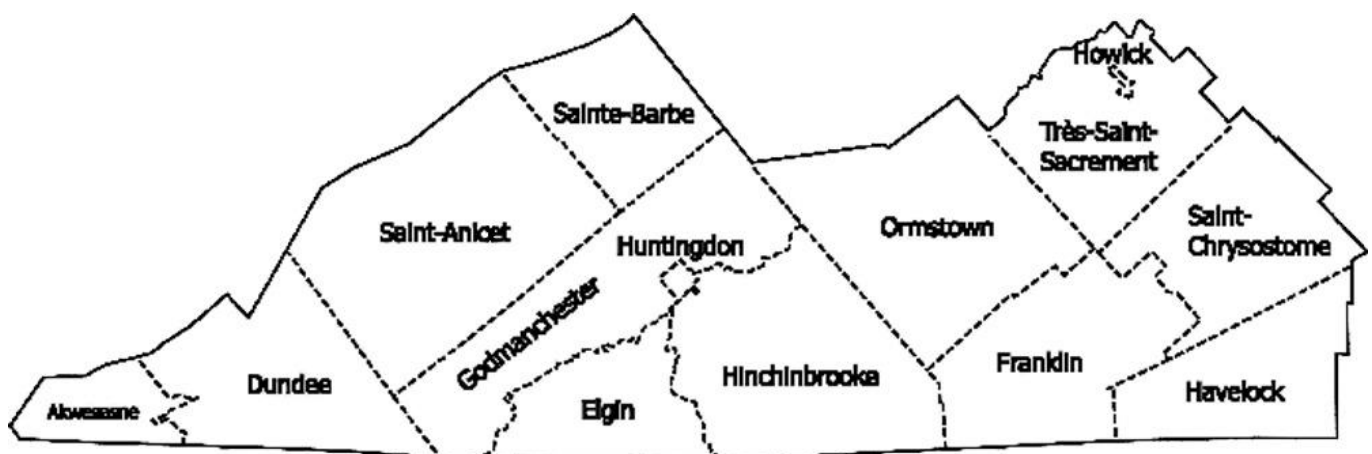
Pont Turcot
Très-Saint-Sacrement

Le territoire de la MRC

La MRC du Haut-Saint-Laurent est située à l'extrême sud-ouest du territoire québécois. Elle est bordée au sud par les États-Unis et à l'ouest par l'Ontario. **Le territoire d'une superficie de 1 189 km² s'étire d'est en ouest sur quelques 68 kilomètres**, sans compter la portion québécoise du territoire de la réserve amérindienne d'Akwesasne et ses nombreuses îles (lac Saint-François).

La MRC comporte
13 municipalités

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester
Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon
Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement





Ormstown

Évolution de la population sur le territoire

Entre 2006 et 2013, la MRC du Haut-Saint-Laurent a vu sa population se réduire, passant de 22 368 à 21 322 habitants. Début 2014, on note une légère croissance de +208 habitants, la population passant à 21 540.

Évolution de la population par municipalité¹

Municipalité	janvier 2007	janvier 2014	
Dundee	406	418	+12
Elgin	463	403	-60
Franklin	1 601	1 715	+114
Godmanchester	1 512	1 417	-95
Havelock	853	753	-100
Hinchinbrooke	2 425	2 227	-198
Howick	589	648	+59
Huntingdon	2 695	2 451	-244
Ormstown	3 742	3 673	-69
Saint-Anicet	2 736	2 585	-151
Sainte-Barbe	1 407	1 444	+37
Saint-Chrysostome	2 689	2 618	-71
Très-Saint-Sacrement	1 250	1 188	-62

21 540 en janvier 2014
Population totale
statistiques issues de la loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.O-9, a.29)

Proportion de la population par groupe d'âge²

Âge	2006	2011
0-14 ans	3 500	3 040
15-24 ans	2 695	2 565
25-44 ans	5 030	4 315
45-64 ans	7 080	7 195
65 ans et +	3 635	4 105

Selon le scénario démographique de l'institut de la statistique Québec, ce qui est le plus susceptible de se réaliser est que la population de

15 à 64 ans devrait diminuer de **6,8 % d'ici 2021**.

La part des **45 ans** devrait atteindre **50 % en 2021**.

1 Statistiques issues de la loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.O-9, a.29) (consulté le 9 septembre 2014)

2 Institut de la statistique Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_16/index.html
(site consulté le 9 septembre 2014)



Saint-Chrysostome

Nombre de familles sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent¹

6 280 familles

Dundee	130
Elgin	125
Franklin	480
Godmanchester	435
Havelock	235
Hinchinbrooke	695
Howick	170
Huntingdon	645
Ormstown	1 010
Saint-Anicet	820
Saint-Chrysostome	730
Sainte-Barbe	455
Très-Saint-Sacrement	350

Types de familles présentes sur le territoire



couples mariés
avec enfant(s)
1 425



familles monoparentales
895



couples mariés
sans enfant
2 110

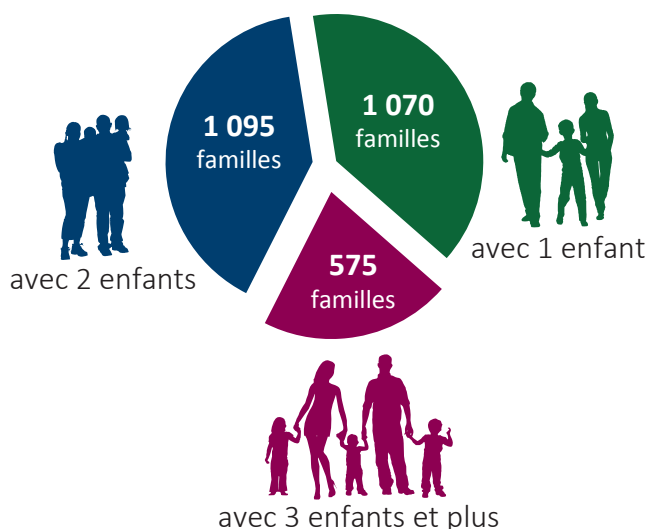


couples en union libre
sans enfant
910



couples en union libre
avec enfant(s)
940

2 740 familles avec enfants



1 Institut de la statistique Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_16/index.html
 (site consulté le 9 septembre 2014)



Huntingdon

Nombre total de naissances sur le territoire

Municipalité ¹	2006	2011
Dundee	2	9
Elgin	2	2
Franklin	12	14
Godmanchester	8	8
Havelock	4	11
Hinchinbrooke	11	12
Howick/Très-Saint-Sacrement	14	23
Huntingdon	30	30
Ormstown	25	37
Saint-Anicet	25	37
Sainte-Barbe	10	8
Saint-Chrysostome	27	28
MRC ²	203	242

Langue parlée le plus souvent à la maison (2011)³

Français	Anglais
240	150
135	235
1 210	410
755	610
490	245
865	1 275
390/595	215/515
1 230	1 085
2 125	1 270
2 030	410
1 340	55
2 300	175
13 700	6 655

1 Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par municipalité
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/index.html>
 (site consulté le 9 septembre 2014)

2 Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC1, Québec, 2002-2013
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/index.html>
 (site consulté le 9 septembre 2014)

3 Population selon la langue la plus parlée à la maison
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_16/langue_logement/lan_psp16.htm
 (consulté le 10 septembre 2014)



Franklin

Service à la petite enfance (0-5 ans)

La MRC peut compter sur les services de **deux (2) Centres de la Petite Enfance (CPE)** sur son territoire :

- **Centre de la Petite Enfance Abracadabra** situé à Ormstown : 80 places (10 poupons) et son installation *Les petites Pommes* à Franklin : 35 places (5 poupons)
- **Centre de la Petite Enfance Kaléidoscope** situé à Hinchinbrooke : 78 places (10 poupons) avec un *point de service* à Saint-Chrysostome à venir en 2015.

À ces CPE, s'ajoutent les 55 responsables reconnus d'un service de garde en milieu familial qui offrent un total de 325 places.¹

Il ne faut pas oublier les organismes familiaux tels que : **Une affaire de famille** (Ormstown) et le **Centre de ressources familiales du Haut-Saint-Laurent** (Huntingdon) qui offrent un service de halte-garderie aux familles, le temps d'un rendez-vous chez le médecin ou de quelques courses à faire.

La scolarité

Niveau de scolarité de la population de 25 à 64 ans (2011)²

- Aucun grade ou diplôme : **2 695** (24,5 %)
- Diplôme études secondaires ou équivalent : **2 800** (25,5 %)
- École de métier : **2 540** (23,1 %)
- CÉGEP ou équivalent : **1 795** (16,3 %)
- Diplôme universitaire baccalauréat ou équivalent : **1 160** (10,5 %)

Pourcentage de jeunes **avant l'âge de 20 ans ayant obtenu à la cohorte 2008 un diplôme 5 ans après leur entrée au secondaire** (formation générale – éducation aux adultes – formation professionnelle).³

	% Total	% Garçons	% Filles
Montérégie	59,7	52,5	67,4
CS Vallée-des-Tisserands	53,4	46,4	60,8
CS New Frontiers	66,0	56,1	76,8

1 Source : donnée provenant de la démarche partenariale en écosystémique du Haut-Saint-Laurent/ 2014

2 Statistique Canada. 2013. Le Haut-Saint-Laurent, MRC, Québec (Code 2469) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 10 septembre 2014)

3 http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/SC_63159__stat_diplomation_qualification_cs_2014.pdf (document consulté le 22 septembre 2014)



Howick

Les écoles

La MRC du Haut-Saint-Laurent compte plusieurs écoles et centres de formation

6 écoles primaires francophones

- Montpetit (Saint-Chrysostome)
- Saint-Jean (Howick)
- Centrale Saint-Antoine-Abbé (Franklin)
- Notre-Dame-du-Rosaire (Ormstown)
- Notre-Dame (Huntingdon)
- Des Jeunes-Riverains (Saint-Anicet)

4 écoles primaires anglophones

- Ormstown elementary (Ormstown)
- Howick elementary (Howick)
- Heritage elementary (Huntingdon)
- Franklin elementary (Franklin)

1 école secondaire francophone

- Arthur-Pigeon (Huntingdon)

1 école secondaire anglophone

- Châteauguay Valley Regional High School (Ormstown)

2 centres d'éducation des adultes/formation professionnelle francophones

- Centre Jean XXIII (Ormstown)
- Centre de formation professionnelle Des Moissons

2 centres d'éducation des adultes/formation professionnelle anglophones

- Châteauguay Valley Career Education Centre (Ormstown)
- Huntingdon adult education and Community centre (Huntingdon)

1 centre en alphabétisation

- Centre de formation Huntingdon Learning Centre



Dundee

Marché de l'emploi et revenus

Selon l'institut de la statistique Québec, en 2013, parmi les 25 à 64 ans, 7 754 sont travailleurs, soit 68,5 % de ce groupe et le revenu d'emploi médian était de 31 522 \$.

En 2011, le taux de chômage sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent était de 8,7 % comparativement à 7,0 % pour la Montérégie¹ et à 7,2 % pour l'ensemble du Québec.

En 2011, 17,7 % des familles de la MRC du Haut-Saint-Laurent avaient un taux de faible revenu, comparativement à 7,2 % pour le territoire de la Montérégie. Ce pourcentage représente 49,6 % des familles monoparentales.

En 2012, le revenu disponible des ménages par habitant de la MRC était de 20 614 \$ comparativement à 27 769 \$ pour la Montérégie. Un écart de 7 155 \$ par habitant.²

revenu médian en 2013
(25-64 ans)

31 522 \$

taux de chômage (2011)

8,7 %

familles du Haut-Saint-Laurent
ayant un faible revenu (2011)

17,7 %

revenu par habitant
de la MRC (2012)

20 614 \$

Secteurs d'emplois et pourcentage de travailleurs selon le secteur

	2001 ³	2011 ⁴
Secteur primaire	15 %	13 %
Services	57 %	68 %
Construction	5 %	8 %
Fabrication	23 %	11 %

Le secteur primaire correspond aux activités liées à l'extraction des ressources naturelles. Il comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière.

- 1 Statistique Canada. 2013. Le Haut-Saint-Laurent, MRC, Québec (Code 2469) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.
<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 10 septembre 2014).
- 2 http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm (site consulté le 22 septembre 2014)
- 3 Portrait du marché du travail- MRC du Haut-Saint-Laurent. Emploi-Québec Montérégie 2004 <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs53605> (site consulté le 9 septembre 2014).
- 4 Statistique Canada. 2013. Le Haut-Saint-Laurent, MRC, Québec (Code 2469) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.
<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 10 septembre 2014).



Pont couvert de Powerscourt
Elgin

Logement

Le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent compte un total de

9 005 logements¹

Maisons individuelles :	7 685
Maisons attachées :	345
Duplex :	260
Appartements 5 étages et + :	10
Appartements 5 étages et - :	600
Habitations mobiles :	105

Ces logements incluent les logements subventionnés et ceux pour aînés :

- La Maison La source Bleue (ressource intermédiaire avec 19 places)
- RTF Dupras-Legrès (ressource de type familial avec 6 places)
- 7 résidences privées pour aînés pour un total de 119 places
- Centre d'hébergement du comté de Huntingdon (60 places)
- Centre d'hébergement d'Ormstown (74 places)
- 5 offices municipaux d'habitation (Franklin, Howick, Huntingdon, Ormstown et Saint-Chrysostome)
- Les habitations des tisserandes (23 logements subventionnés)

Transport

Que ce soit pour les loisirs, le travail ou pour répondre à plusieurs besoins essentiels, les familles et les personnes aînées du territoire de la MRC peuvent compter sur différents modes de transport pour se déplacer. Cependant, l'automobile demeure le principal mode de transport pour se déplacer vers les grands centres.

- Transport en commun
CITHSL Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent
Taxibus + service de covoiturage
- Accompagnement aux courses pour les personnes aînées
CCMS Un coin chez-nous
Projet Communic-Action
- Transport médical
SABEC Service d'accompagnement bénévole et communautaire
CCMS Un coin chez-nous
- Transport adapté
Sur les routes du Saint-Laurent

1 Institut de la statistique Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_16/index.html
(site consulté le 9 septembre 2014)



Havelock

Services

Communautaire

Les familles et les aînés du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent peuvent profiter de la présence de nombreux organismes communautaires et organisations qui offrent des services dans plusieurs domaines. Voici quelques exemples : **organismes familles, organismes aînés, services de maintien à domicile, environnement, personnes handicapées, accueil des nouveaux résidents, maison des jeunes, alimentation, santé et entraide, économie sociale et autres.**

Plusieurs des organismes communautaires présents dans la région sont aussi membres de la *Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent (CDC)*, ce qui permet une plus grande concertation entre les acteurs du milieu au niveau des services offerts à population.

On retrouve également, dans plusieurs municipalités, un réseau et des comités en loisirs, des clubs Optimiste et de l'âge d'or, des Cercles des fermières, des conseils d'établissements scolaires...

Cette pléiade de regroupements bénévoles renforce et contribue au maintien d'une vie collective dynamique dans de nombreuses municipalités de la MRC.

Santé

En ce qui concerne le réseau de la santé, les résidents du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, sont desservis par le **Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent avec deux points de services** (Huntingdon et Saint-Chrysostome) et l'**hôpital Barrie Memorial** à Ormstown.

Sur le territoire, les municipalités recensant davantage de citoyens (Huntingdon, Ormstown, Saint-Chrysostome) bénéficient de la présence de **cliniques privées et de pharmacies** pour pallier aux besoins en matière de santé. Cependant, de plus en plus de municipalités plus éloignées des grands centres voient les services essentiels quitter leur localité.



définition

Définition du concept de la famille pour la MRC du Haut-Saint-Laurent

Définir la famille n'est pas simple à faire, le modèle dit traditionnel de la famille étant en constante évolution.

La famille est un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation pour chacun de ses membres.

Le lien qui unit la famille peut être biologique ou social. Il se fonde sur une relation de responsabilité mutuelle, de prise en charge et de soutien pour chacun à divers âges de la vie.

CHAMPS d'intervention

1. Administration publique

Penser et agir famille

Avoir le réflexe de penser et d'agir familles et aînés doit faire partie de toute prise de décision de la part des élus municipaux. C'est-à-dire qu'ils doivent voir, dans chacune de leur décision, les impacts sur les familles et les aînés, quelles que soient leurs conditions sociales ou économiques.

- **Tenir compte** des politiques familiales municipales et démarches MADA existantes lors des ententes intermunicipales. Faire le lien entre les besoins des familles et des aînés et la vision des élus.
- **Assurer le suivi, l'évaluation et la bonification** de la PFM/MADA de la MRC via un comité famille présidé par un élu responsable des questions familiales (RQF) nommé à chaque élection municipale.
- **Prendre en compte** les besoins des personnes handicapées pour tout nouveau programme et politique de façon à favoriser leur participation sociale.

CHAMPS d'intervention

2. Communication/Information

Lors du sondage, près de 70 % des répondants affirment trouver important d'améliorer les moyens de diffusion de l'information sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

- **Négocier**, dans des journaux locaux bilingues, un espace répétitif dédié aux événements de la MRC publiés sous forme de rubrique.
- **Demander** la collaboration des 13 municipalités afin qu'elles réservent un espace destiné aux événements et actualités de la MRC dans leur bulletin municipal.
- **Refaire** le site Internet de la MRC afin qu'il soit plus convivial et mieux adapté aux besoins des familles et des aînés de la MRC du Haut-Saint-Laurent (vulgarisation de l'information, utilisation de pictogrammes, babillard électronique réservé aux citoyens et aux organismes communautaires, respect des standards d'accessibilité permettant la lecture par les logiciels et le grossissement des caractères, etc.)
- **Créer un comité communication** – consultatif, afin d'élaborer un plan de communication et des outils informatifs liés aux services offerts par la MRC.
- **Informers les élus** par une présentation, une fois aux deux mois, d'une réalité territoriale.
- **Élaborer** une stratégie de diffusion sur le territoire de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche municipalité amie des aînés (MADA) (tables de concertation, organismes communautaires, commerçants, municipalités, nouveaux résidents, etc.)
- **Promouvoir** le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et les municipalités comme un milieu de vie stimulant et avantageux pour les familles, les jeunes et les aînés.

CHAMPS d'intervention

3. Transport

Le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent est un milieu rural. Les distances à parcourir sont grandes. Que ce soit pour les loisirs, le travail ou pour répondre à plusieurs besoins essentiels, les familles doivent se déplacer. Bien qu'une majorité des citoyens de la MRC se déplacent en automobile, les municipalités et la MRC peuvent contribuer afin de permettre à l'ensemble de la population de se déplacer, non seulement à l'intérieur du territoire, mais vers les grands centres urbains qui l'entourent.

- **Favoriser** les ententes entre les partenaires en transport afin d'augmenter l'accès au transport collectif (public et adapté) selon les besoins réels des familles et des aînés (tarifs, destinations, circuits, horaire, accessibilité, mobilité, etc.).
- **Rencontrer**, au moins une fois par année, un responsable du ministère des Transports pour le conscientiser aux problèmes de sécurité routière vécus sur le territoire et faciliter l'instauration de mesures favorisant la sécurité routière.
- **Adopter** des mesures favorisant l'adoption de plans de mobilité active pour le territoire de la MRC (par exemple : améliorer l'environnement pour favoriser la marche sécuritaire, réviser l'organisation de certains carrefours problématiques, prévoir le déneigement de façon stratégique et des parcours sans obstacle, etc.).
- **Encourager et favoriser** le développement du réseau cyclable.

CHAMPS d'intervention

4. Habitation

En matière d'habitation, les familles recherchent la proximité des services et une offre de logements ou de maisons salubres et sécuritaires, qui soit raisonnable et cela dans un milieu où il fait bon vivre.

- **Évaluer** l'offre et la demande en matière de logements sur le territoire. Voir à créer des ententes et/ou des partenariats pour la création de logements sociaux pour les familles et les aînés autonomes incluant un pourcentage de logements accessibles ou adaptés pour les personnes handicapées.
- **Favoriser** un développement résidentiel stimulant et adapté aux familles et aux aînés (sentiers piétonniers et cyclables, parcs, etc.).
- **Rendre** disponible, sur le site internet de la MRC, un espace pour les propriétaires qui ont des logements vacants, incluant les logements adaptés, et en faire la promotion de façon régulière.

CHAMPS d'intervention

5. Loisir et culture

L'existence d'équipements et de services reliés aux activités récréatives et culturelles est associée au niveau de la qualité de vie des citoyens. La MRC du Haut-Saint-Laurent souhaite contribuer au développement du loisir et de la culture sur l'ensemble de son territoire.

- **Embaucher** un coordonnateur/une coordonnatrice des loisirs pour soutenir les municipalités dans le développement d'une offre de loisirs qui corresponde au besoin réel de la communauté.
- **Évaluer** l'offre et la demande en loisirs sur l'ensemble du territoire et publier un calendrier semestriel.
- **S'assurer** que l'offre de services en loisirs et culture soit inclusive pour les personnes handicapées (locaux accessibles, personnel sensibilisé).

6. Participation citoyenne

Le développement du territoire passe nécessairement par la mobilisation et la participation de tous les membres de la communauté. En ce sens, la MRC du Haut-Saint-Laurent souhaite être un acteur de premier niveau.

- **Promouvoir** la fierté de vivre sur le territoire de la MRC en invitant les municipalités et les citoyens à travailler ensemble au développement local pour veiller à la revitalisation des communautés de façon durable et déjouer les faiblesses du territoire.
- **Réaliser** des projets avec la communauté qui favorisent la participation et l'interaction entre les uns et les autres.
- **Soutenir** la promotion, le recrutement et la reconnaissance de l'engagement bénévole sur le territoire.

CHAMPS d'intervention

7. Offre commerciale

La vitalité économique d'une région passe essentiellement par sa diversité commerciale sans compter qu'elle contribue à la création de centaines d'emplois. Le développement de l'offre commerciale est également un facteur d'attrait important tant pour les familles qui veulent s'installer que pour le tourisme.

- **Mettre en place** une campagne de sensibilisation et de promotion pour l'achat local.
- **Établir un plan de communication** en collaboration avec les acteurs locaux afin d'attirer des investisseurs.

CHAMPS d'intervention

8. Environnement

La MRC souhaite préserver son environnement et sait que sa protection et sa conservation sont essentielles à la qualité du milieu de vie pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations à venir.

- **Faciliter** l'accès à des récupérateurs d'eau de pluie pour l'ensemble des citoyens de la MRC, en réduisant les coûts par l'achat en grande quantité.
- **Favoriser** l'installation de points de dépôt pour la récupération des vêtements, en collaboration avec les entreprises d'économie sociale du territoire. Aussi, sensibiliser et encourager ces entreprises à être plus écoresponsables.
- **Adopter** une stratégie pour que les événements sur le territoire de la MRC soient plus écoresponsables.
- **Publier** annuellement un guide environnement distribué dans les foyers du territoire (information sur le compostage, quoi et comment recycler, calendriers des collectes de déchets, liste des programmes de subvention en lien avec l'environnement, etc.).
- **Mettre sur pied** une brigade verte pendant la période estivale. Cette brigade serait, entre autres, présente aux événements publics pour sensibiliser et informer soit par un kiosque d'information ou des démonstrations, etc.

CHAMPS d'intervention

9. Saines habitudes de vie et sécurité publique

L'adoption de saines habitudes de vie, la sécurité physique et la tranquillité d'esprit constituent des conditions nécessaires à l'épanouissement et au mieux-être des citoyens.

- **Soutenir** les initiatives en lien avec les activités en saines habitudes de vie sur le territoire (mobilier urbain, modules d'entraînement physique extérieurs, etc.).
- **Augmenter** l'accessibilité à des aliments sains lors de fêtes, de tournois, d'activités saisonnières ou de loisirs.
- **Promouvoir et faciliter** la mise en place de jardins collectifs.



Godmanchester

mise en œuvre ET SUIVI

L'atteinte des objectifs de la présente politique familiale et de la démarche municipalité amie des aînés ne pourra se faire sans la concertation de tous.

Afin d'éviter le fonctionnement en silos et favoriser la mobilisation des citoyens de la région et des collaborateurs du milieu, le comité famille poursuivra son rôle d'inspirer les autorités régionales pour la création d'un milieu de vie favorable et stimulant tant pour les familles que pour les personnes aînées.

Le comité famille se réunira au moins six (6) fois par année. Il sera, au minimum, composé des responsables des questions familiales et aînés des municipalités concernées, incluant la MRC, du directeur général de la MRC, d'un citoyen aîné et d'un citoyen famille. Les acteurs œuvrant auprès des familles et des aînés, ou ayant un lien avec eux, seront également invités à se joindre au comité.

Le comité fera, s'il y a lieu, ses recommandations en matière d'ajustement ou de délais à l'intention du conseil et informera la population de l'évolution de la politique familiale municipale.

Un membre du personnel de la MRC aura comme mandat de coordonner ce comité et d'assurer le suivi et la bonification de la politique familiale et de la démarche municipalité amie des aînés.



Huntingdon

remerciements

La municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent tient à dire :

Merci au Conseil des maires qui, par cette politique, s'engage à « penser et agir familles et aînés » dans toutes les décisions qui relèvent de sa juridiction.

Merci à Monsieur Alain Castagner, maire de Saint-Anicet, préfet de la MRC et responsable des questions familiales (RQF) au Conseil des maires, pour sa présence assidue et sa précieuse collaboration.

Merci aux responsables des questions familiales des municipalités de Howick, de la paroisse de Très-Saint-Sacrement, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome et Sainte-Barbe pour leur participation tout au long des travaux d'élaboration. Merci à tous les collaborateurs et membres du comité famille pour leur implication à la réalisation de cette démarche.

Merci au ministère de la Famille et au ministère de la Santé pour leur contribution financière. Sans cette aide, il aurait été difficile de mener à terme un projet de cette ampleur.

Merci à Monsieur André Viau, représentant de Carrefour action municipale et famille pour son soutien et son expertise.

Merci aux citoyens (jeunes, familles et aînés) qui ont répondu au sondage et participé à la consultation. Votre implication a permis au comité famille d'élaborer des actions à l'image de la communauté.

Merci à Madame Jessica Leduc pour son travail comme chargée de projet lors de l'amorce de la démarche et à Madame Sylvie Racette pour avoir pris le relais.

VOLET
aînés

définition

Municipalité amie des aînés (MADA)

La MRC du Haut-Saint-Laurent fait le choix d'orienter ses actions afin de permettre aux aînés de vieillir tout en demeurant actifs et ainsi contribuer à la vitalité du milieu. C'est pourquoi, à la politique de la famille, s'intègre une démarche MADA qui permet de « *reconnaître les besoins spécifiques des aînés, favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés, encourager la participation active des aînés à la vie communautaire et la vie familiale, consolider la solidarité intergénérationnelle, promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif, encourager les aînés à prendre en charge leur santé et ainsi contribuer à leur autonomie par une vie plus active, appuyer les familles dans leur implication en lien avec les aînés, maintenir à l'emploi les aînés qui le désirent et lutter contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.* »¹

vieillissement actif :

définition et observations

Le concept de vieillissement actif est inhérent à la démarche MADA. Par vieillissement actif, il faut comprendre un « *processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.* » Il fait appel à une participation constante à la vie sociale, économique, professionnelle, culturelle, intellectuelle et civique.

Il est important de remarquer que cette notion fait appel à des déterminants sociaux et que, ce faisant, elle ne doit pas omettre des aînés qui survivent à leur vieillissement et pour lesquels les problématiques relèvent davantage de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

le constat

En 2011, sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, les personnes de 65 ans et plus représentaient 19 % de la population et plus de 20 % d'entre elles vivaient seules à la maison.

Au Québec, en 2011, les personnes de 50 ans et plus représentaient 37 % de la population québécoise. Cette proportion devrait atteindre 42 % en 2021 et 44 % en 2031.

En conjonction avec la baisse des naissances, la génération des baby-boomers, nés entre 1946 et 1966, vient grossir les rangs des 50 ans et plus de façon massive. En fait, les plus vieux boomers ont atteint l'âge de 65 ans en 2011, tandis que les plus jeunes atteindront 50 ans en 2016.

Le Québec est sur le point d'entrer dans une période où les 50 ans et plus dépasseront en nombre les 20-49 ans. Le « pouvoir gris » prendra donc une toute nouvelle dimension.¹

Dans les années à venir, les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses, vivront plus longtemps et de plus en plus en santé. On estime qu'une fois à la retraite les personnes âgées bénéficieront d'encore une vingtaine d'années d'autonomie. Enfin, il est bon de garder à l'esprit que les aînés veulent demeurer dans leur communauté et continuer à y contribuer. À cet effet, rappelons que 90 % des personnes âgées vivent à la maison dans un état de santé relativement bon, leur permettant de s'adonner à des activités.²

Si les tendances démographiques se maintiennent, d'ici 2031 une personne sur quatre sera âgée de 65 ans et plus. Entre 1931 et 2005, l'espérance de vie est passée de 56 ans à 78 ans chez les hommes et 58 ans à 83 ans chez les femmes.

1 Manifeste pour un contrat social en faveur des aînés du Québec, FADOQ, juin 2013.
PDF en ligne consulté le 9 octobre 2014
http://www.fadoq.ca/docs/documents/A-propos/manifeste_fadoq.pdf

2 Carrefour Action Municipale et Famille, version 2012,
Guide d'information sur la politique familiale, intégration d'un volet spécifique « aînés » p. 59-61.

Face à ce constat, les élus de la MRC du Haut-Saint-Laurent croient qu'il est de première importance de prendre conscience dès maintenant que nous avons tous la responsabilité de nous engager à assurer une qualité de vie adéquate aux aînés.

En faisant le choix d'effectuer un virage « aînés », les élus de la MRC du Haut-Saint-Laurent invitent les citoyens à réfléchir avec eux aux impacts des décisions citoyennes sur la qualité de vie des aînés, et signifier leur adhésion au principe voulant qu'une société qui valorise un traitement juste de ses générations plus vieilles protège l'intérêt public au sens large.

Convaincus que les aînés qui participent ou retrouvent des possibilités de participation maintiennent leur utilité ou leur sentiment d'utilité, découvrent de nouvelles aptitudes, conservent un réseau social, brisent leur isolement et acquièrent une meilleure estime d'eux-mêmes, les élus de la MRC du Haut-Saint-Laurent s'engagent à :

- **Tenir compte des besoins spécifiques des personnes aînées au-delà des relations intergénérationnelles;**
- **Aider les aînés à mener une existence qui leur permet de s'épanouir dans la communauté tout en restant actif;**
- **Mettre fin à l'âgisme;**
- **S'assurer de la pleine participation des personnes aînées dans toutes les sphères de la vie communautaire;**
- **S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.**

actions PRIORISÉES

Concrètement, les actions priorisées par la MRC du Haut-Saint-Laurent sont :

1. Communication/Information

- **Alimenter** les municipalités de chroniques, pour leur bulletin municipal, visant à faire connaître les services aux aînés sur le territoire.

2. Habitation

- **Réviser** le plan d'urbanisme afin de faciliter le développement de logements intergénérationnels en milieu rural pour répondre aux besoins des familles et des aînés.
- **Faire la promotion** des différents programmes de rénovation pour le logement incluant les programmes d'aide aux logements adaptés aux aînés autonomes (LAAA) et le programme d'adaptation du domicile (PAD).

actions PRIORISÉES

3. Loisir et culture

- **Consulter** la population aînée afin d'élaborer un plan de développement d'activités récréatives, sociales et culturelles qui correspond aux besoins réels.

4. Saines habitudes de vie et sécurité publique

- **Faire connaître**, par des présentations, et faciliter, par une collaboration, le développement des programmes de la Sûreté du Québec « Bon voisin, bon œil » et « Aîné avisé » dans les municipalités intéressées.

ENGLISH
version

A large white circle is centered on a solid teal background. Inside the circle, the word "definition" is written in a bold, teal, sans-serif font.

definition

definition

Defining the concept of family for the MRC du Haut-Saint-Laurent

It is not easy to define family. The model for a traditional family is always changing.

The family provides a place for each one of its members to grow, learn and socialize.

The bond that unites a family can be biological or social. It is based on a relationship of mutual responsibility, care and support for all members at their various stages of life.

1. **Public administration**

Think and act family

The habit of thinking and acting with families and seniors in mind must be part of every decision taken by municipal councillors. This means that councillors must consider the impact each decision will have on families and seniors whatever their social or economic condition.

- **Take into consideration existing municipal family policies and SFM approaches** when making inter-municipal agreements. Make a connection between the needs of families and seniors and the vision of elected officials.
- **Ensure follow-up, evaluation and improvement** to the PFM/MADA of the MRC through a family committee presided over by an elected official responsible for family issues (RQF) nominated at each municipal election.
- **Take into consideration the needs** of disabled persons for any new program or policy so as to encourage their participation.

2. Communication/Information

In the survey, some 70 % of respondents said it was important to improve ways to transmit information in the MRC du Haut-Saint-Laurent territory.

- **Negotiate** a regular space dedicated to MRC events to be published as a column in local bilingual newspapers.
- **Request** collaboration from the 13 municipalities to reserve a space in their municipal newsletter for MRC news and events.
- **Rebuild** the MRC web site to make it more welcoming and user friendly for families and seniors in the MRC du Haut-Saint-Laurent (information more accessible, use pictograms, electronic bulletin board reserved for citizens and community organizations, respect standards for accessibility to enable reading software and large print, etc.)
- **Create** a communications advisory committee, in order to develop a communications plan and information tools linked to services offered by the MRC.
- **Inform** elected officials about territorial realities with a presentation every two months.
- **Develop** a strategy for disseminating information in the region about the municipal Family Policy (PFM) and the Senior Friendly Municipality approach (MADA) (round tables, community organizations, businesses, municipalities, new residents, etc.)
- **Promote** the MRC du Haut-Saint-Laurent territory and municipalities as a stimulating and beneficial environment for families, youth and seniors

3. **Transportation**

The MRC du Haut-Saint-Laurent territory is a rural environment. Traveling distances are considerable. Families are obliged to travel whether for leisure, work or in response to a variety of essential needs. Although the majority of citizens in the MRC travel by car, the municipalities and the MRC can contribute in order to make it possible for the entire population to travel, not only within the territory, but to the larger surrounding urban centres.

- **Promote** agreements between transportation partners to increase access to public transit (public and adapted) depending on the actual needs of families and seniors. (fares, destination, route, schedule, accessibility, mobility, etc.)
- **At least once a year, meet a representative** from the Ministry of Transport to update him on problems with road safety experienced in the territory and facilitate developing measures that encourage road safety.
- **Adopt strategies** to encourage implementing an active mobility plan for the MRC territory (for example: improve the environment to support safe walking, review the way certain problem intersections are organized, strategic snow removal, obstacle free paths, etc.)
- **Encourage and promote** development of bicycles paths.

4. **Accommodation**

With regard to housing, families are seeking proximity to services and options for clean safe and affordable apartments or houses that are in pleasant locations to live.

- **Assess** the supply and demand for housing in the region. See to creating agreements and or partnerships to establish social housing for families and autonomous seniors including a percentage of accommodation that is accessible or adapted for disabled persons.
- **Promote** a stimulating residential development adapted for families and seniors (pedestrian and bicycle paths, parks, etc.)
- **Make a space available** on the MRC web site for landlords with dwellings for rent, including adapted accommodation and promote it on a regular basis.

COURSES OF **action**

5. Leisure and culture

The existence of equipment and services for cultural and recreational activities is related to our citizens' standard of living. The MRC du Haut-Saint-Laurent would like to contribute to developing leisure and culture throughout its territory.

- **Employ** a leisure coordinator to support municipalities in developing leisure options that correspond to the actual needs of the community.
- **Assess** the supply and demand for leisure activities throughout the territory and publish a biennial calendar.
- **Ensure** that options for culture and leisure services are inclusive for disabled persons (accessible premises, sensitised personnel).

6. Citizen participation

Development in the territory must involve the mobilization and participation of all members of the community. The MRC du Haut-Saint-Laurent would like to be a major player in this regard.

- **Promote pride** in living in the MRC territory by inviting municipalities and citizens to work together on local development to ensure the sustainable revitalization of the community and down play the region's weaknesses.
- **Implement projects** within the community that encourage participation and interaction among citizens.
- **Support** promotion, recruitment and recognition of volunteers in the region.

7. Commercial attractions

The economic vitality of a region lies essentially with its commercial diversity not to mention that it contributes to the creation of hundreds of jobs. Developing commercial attractions is just as important an appeal factor for families wanting to move to the area as it is for tourism.

- **Have in place** a promotion and awareness campaign to shop locally.
- **Establish** a communication plan in collaboration with local players in order to attract investors.

8. Environment

The MRC would like to preserve its environment and understands that its protection and conservation are essential to the quality of community life for citizens today and generations to come.

- **Facilitate access** to rain water collectors for all citizens in the MRC by purchasing them in large volume.
- **Promote** installation of local depots for recycling clothing in collaboration with related social economy enterprises in the region; also raise awareness with these businesses and encourage them to be more eco-responsible.
- **Adopt** a strategy to ensure that events in the MRC territory are more environmentally responsible.
- **Publish** a yearly guide to the environment for distribution to households in the territory. (information on composting, why and how to recycle, calendars for garbage pick-up, a list of programs for subsidies connected to the environment, etc.).
- **Establish** a green brigade during the summer season. This brigade would, among others, be present at public events with a demonstration booth to provide information and raise awareness, etc.

COURSES OF **action**

9. **Healthy lifestyles and public safety**

A healthy lifestyle, physical safety and peace of mind are essential conditions for the quality of life and fulfillment of all citizens.

- **Support** initiatives that are in keeping with healthy lifestyle activities in the region. (street furniture, exterior physical fitness module, etc.)
- **Increase accessibility** to healthy foods at festivals, tournaments, seasonal or leisure activities.
- **Promote and facilitate** the establishment of community gardens.



SFM
section

definition

Senior-friendly municipality (SFM)

The MRC du Haut-Saint-Laurent has chosen to orient its actions in order to enable seniors to remain active while growing older and thus contribute to the vitality of their community. The reason a SFM approach is being integrated into the family policy is that it allows for “recognizing the specific needs of seniors, fostering the adoption of concrete actions by and for seniors, encouraging seniors to participate actively in community and family life, consolidating intergenerational solidarity, promoting healthy living habits within the context of remaining active while aging, encouraging seniors to take charge of their health thus contributing to their autonomy through an active lifestyle, supporting families in their involvement in connection to seniors, helping seniors to keep working if they want, and fighting against abuse, prejudice, ageism and stereotyping.”¹

COURSES OF **action**

The MADA courses of action (senior friendly municipality approach) are:

1. **Communication/Information**

- **Supply** the municipalities with articles for their municipal newsletter with the aim of keeping seniors informed about available services in the region.

2. **Accommodation**

- **Revise** the urban development plan to promote developing intergenerational housing in a rural environment in response to the needs of families and seniors.
- **Promote** the various renovation programs for housing including the Home Adaptations for Seniors' Independence Program and the Residential Adaptation Assistance Program.

COURSES OF **action**

3. Leisure and culture

- **Consult** with senior citizens in order to devise a development plan for social, cultural and recreational activities that corresponds to their real needs.

4. Healthy lifestyles and public safety

- **Use presentations to introduce** the Sûreté du Québec programs, *Neighbourhood Watch* and *Senior Aware*, to interested municipalities and collaborate with them to implement these programs.



Dépôt légal 978-2-9805135-7-2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada